

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 SEPTEMBRE 2017**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Guy Veillette | 6. (siège vacant) |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Daniel Décary, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Signature d'une entente avec la CNESST pour la constitution d'une mutuelle de prévention
6. Recours aux services professionnels du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc. - Approbation

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

7. Règlement 2017-604 – Règlement pour la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux – Avis de motion
8. Règlement 2017-604- Règlement pour la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux – Adoption du 1^{er} projet

FINANCES ET TRÉSORERIE

9. Acceptation des comptes à payer
10. Rapports des salaires nets – 2017-09

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

11. Règlement 2017-603 – Modification du règlement de zonage no. 01-432 – Nombre d'unités de logements – Zone C-7 -Avis de motion
12. Règlement 2017-603 - Modification du règlement de zonage no. 01-432 – Nombre d'unités de logements – Zone C-7 – Adoption du 1^{er} projet
13. Permis sujet à un PIIA 345, rue Hovey
14. Permis sujet à un PIIA – 35-41, rue Main

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. Création de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est

VARIA

17. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
18. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 SEPTEMBRE 2017**

2017-09-11.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un sujet au varia - Remerciements

ADOPTÉE

2017-09-11.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2017

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017 soit adopté.

ADOPTÉE

2017-09-11.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2017-09-11.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

Quatorze (14) citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

Jacques Campbell
Dominique Cyr

OBJETS

Parc de la Rivière
Parc de la Rivière

2017-09-11.05

SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CNESST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION

ATTENDU les obligations de la municipalité en matière de santé et de sécurité au travail;

ATTENDU l'opportunité pour la municipalité du Village de North Hatley d'adhérer à la Mutuelle de prévention FQM-PRÉVENTION (MUT-00709);

ATTENDU la convention proposée précisant les règles de fonctionnement, les obligations et les responsabilités des membres de la mutuelle;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la convention proposée et s'en déclarent satisfaits;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2018 soit acceptée telle que rédigée;

QUE la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des membres du conseil de la Municipalité;

QUE le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 SEPTEMBRE 2017**

2017-09-11.06

**RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DU CABINET MONTY SYLVESTRE,
CONSEILLERS JURIDIQUES INC. - APPROBATION**

ATTENDU l'offre de services professionnels du 16 août 2017 présentée par le cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;

ATTENDU QU'IL soit opportun pour la municipalité d'avoir accès à des services de consultation juridique;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'offre de services proposée, comportant l'accès à une banque d'heures et à des services de consultation, soit acceptée;

QUE le Maire, le Directeur général et Secrétaire-trésorier et tout autre représentant de la municipalité mandaté par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, soient autorisés à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc, à même la banque d'heures et au besoin au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE

2017-09-11.07

**RÈGLEMENT 2017-604 – RÈGLEMENT POUR LA RÉMUNÉRATION PAYABLE
LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION**

Je, CLAUDE VILLENEUVE, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier la rémunération payable lors d'élections et de référendum municipaux.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2017-09-11.08

**RÈGLEMENT 2017-604- RÈGLEMENT POUR LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS
D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX – ADOPTION DU 1^{ER} PROJET**

ATTENDU qu'un avis de motion du règlement 2017-604 a été donné à la séance régulière du conseil de ce jour;

ATTENDU qu'une copie du projet du règlement 2017-604 a été remise à tous les membres du conseil;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley adopte le 1^{er} projet du Règlement 2017-604 concernant la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux;

QUE le projet du règlement 2017-604 soit présenté pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil;

ADOPTÉE

2017-09-11.09

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 11 septembre 2017 par le Service de trésorerie, au montant de 212 568,91 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 SEPTEMBRE 2017**

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 19 septembre 2017, à 18 h00, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2017-09-11.13

PERMIS SUJET À UN PIIA – 345, RUE HOVEY

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 29 août 2017;

ATTENDU la demande formulée pour l'agrandissement du garage attaché et la fermeture de la galerie arrière en verrière ainsi que l'agrandissement de la partie gauche de la résidence;

ATTENDU que les matériaux choisis pour l'agrandissement et la rénovation extérieure du bâtiment principal seront, pour la toiture, du bardeau d'asphalte de couleur gris foncé, pour les murs, du bardeau de cèdre de couleur gris pale, pour les portes extérieures du garage, du bois de couleur brun foncé ;

ATTENDU QUE les fenêtres seront remplacées par des fenêtres d'aluminium blanc à l'extérieur;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité ;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2017-09-11.14

PERMIS SUJET À UN PIIA – 35-41, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 29 août 2017;

ATTENDU QU'une demande a été formulée afin d'installer une clôture de type Omega avec vignes (1,0 m. à 1,5 m. de hauteur) le long de la piste cyclable en cours avant et latérale ainsi qu'en cours arrière du bâtiment principal;

ATTENDU QUE la clôture remplacera une haie de cèdre;

ATTENDU QU'en fonction de l'environnement champêtre de ce secteur, une clôture de bois serait appropriée pour cette partie du cœur du Village.

ATTENDU la recommandation du CCUP est à l'effet que la clôture soit en bois;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2017-09-11.15

CRÉATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE MEMPHRÉMAGOG EST

ATTENDU QUE les municipalités de Hatley, Ayer's Cliff, Stanstead, Canton de Stanstead, Canton de Hatley, North Hatley, Sainte-Catherine-de-Hatley et Ogden sont d'avis qu'il est dans leur intérêt d'optimiser les services de sécurité incendie du secteur est de la MRC de Memphrémagog, en convenant d'une nouvelle entente intermunicipale constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, communément appelée «Régie incendie de l'Est», laquelle entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 SEPTEMBRE 2017**

ATTENDU QUE cette régie a pour objet l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de sécurité, de prévention et de protection contre les incendies et de services connexes pour desservir parties des territoires des municipalités décrites à l'entente;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE la municipalité approuve l'entente intermunicipale relative au service de protection contre les incendies Memphrémagog Est, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE le Maire Monsieur Michael Page et le Directeur général et Secrétaire-trésorier Monsieur Daniel Décary soient autorisés à signer cette entente;

QUE la municipalité demande au Ministre des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire d'approuver l'entente constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités d'Ayer's Cliff, Hatley, Canton de Hatley, Stanstead, Canton de Stanstead, Sainte-Catherine-de-Hatley et Ogden, de même qu'au Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire.

ADOPTÉE

2017-09-11.16

VARIA

REMERCIEMENTS

ATTENDU QUE le présent Conseil termine son mandat de 4 ans dans moins de deux mois;

ATTENDU QUE depuis les trois années qu'il est en poste, le Directeur-Général de notre Municipalité a fait preuve d'un engagement peu commun envers notre village au fil des semaines et des mois durant lesquels il a été en fonction;

ATTENDU QU'il a été depuis son arrivée une roue d'engrenage compétente, énergique et efficace qui a permis de concrétiser et d'ancrer les décisions du Conseil dans le quotidien de la Municipalité;

ATTENDU QUE par la pertinence et la sagesse de ses recommandations, il a su nous faire bénéficier de l'étendue de ses connaissances du milieu municipal;

ATTENDU QU'il a été en mesure de conjuguer expérience et ingéniosité afin de stabiliser les finances de la Municipalité tout en jonglant avec plusieurs situations imprévues et onéreuses;

ATTENDU QU'il a diligemment mis à contribution d'autres paliers de gouvernement, en souscrivant à diverses nouvelles sources de financement offertes par ceux-ci;

ATTENDU QU'il a su assister chaque membre du Conseil dans ses fonctions et ce objectivement, sans égard à leur position respective dans chacun des dossiers à l'étude;

ATTENDU QU'il a pratiqué une politique de porte ouverte envers tous les citoyens, les a écoutés, a échangé et a débattu avec eux dans le plus grand respect de leurs opinions;

ATTENDU QU'il a été une source de motivation pour tout le personnel sous sa gouverne, qu'il a su lui insuffler une énergie nouvelle et le persuader d'adopter de nouveaux standards de coopération avec les citoyens;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le Conseil remercie M. Décary pour son ouverture singulière et sa disponibilité exemplaire envers les citoyens et les membres du Conseil; qu'il le remercie pour son rôle soutenu de mentor auprès des élus municipaux; qu'il le remercie pour son aptitude à inspirer, épauler et stimuler son équipe, et enfin qu'il le remercie pour son talent à partager sa vaste expérience en milieu municipal avec ceux qu'il côtoie.

QUE le Conseil souhaite aux prochains élus d'avoir autant d'agrément à travailler avec M. Décary que nous avons eu de plaisir à administrer la Municipalité avec lui pendant ces dernières années.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
11 SEPTEMBRE 2017**

ADOPTÉE

2017-09-11.17

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS

OBJETS

Jacques Campbell

Zone C-7, pétition église Inter-foi, Foyer Connaught, Manoir Hovey

G. Roy

Commerce sous-sol église, arrêts obligatoires et traverses piétonnières intersection Rivière-Sherbrooke- Magog-chemin du Lac, signalisation NH sur la route 143, claquement de panneaux station de pompage, odeur des égouts

Dominique Cyr

Maison Blanche, bâtiment plage

Michael Grayson

Maison Blanche, services juridiques, coût des études des dernières années, cul-de-sac chemin du lac

D. Irina

Intersection Rivière-Sherbrooke- Magog-chemin du Lac, signalisation NH sur la route 143

Paul St-Pierre

Consultation zone C-7, boathouse chemin du Lac, études pont Ruisseau Kézar, berges parc Dreamland

2017-09-11.18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h25, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

**SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur général et secrétaire- trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.